

Guinée: garantir la poursuite des réformes démocratiques

I. SYNTHÈSE

Le changement politique et économique réclamé par la population guinéenne au prix de près de 200 morts en janvier-février 2007 est largement compromis. Le limogeage du Premier ministre Lansana Kouyaté le 20 mai 2008 et son remplacement par Tidiane Souaré, un proche du président Lansana Conté, risque de compromettre l'ensemble du processus de réforme. Les déclarations apaisantes du nouveau chef de gouvernement en faveur de l'inclusion et de la poursuite du « changement » ne doivent pas faire illusion. Le gouvernement Souaré-Conté a toutes les chances de remettre en cause les promesses d'élections législatives crédibles en décembre 2008, de compromettre le redressement économique du pays et d'enterrer la commission d'enquête indépendante qui doit identifier et poursuivre les auteurs de la répression sanglante de janvier 2007. Plus que jamais, les acteurs de la société civile, les responsables des partis politiques, les autorités religieuses et tous ceux qui souhaitent le changement doivent opposer un front uni à la restauration du pouvoir sans partage de Lansana Conté.

Le bilan d'étape du gouvernement Kouyaté dressé en novembre 2007 dans le précédent briefing de Crisis Group, après seulement sept mois d'exercice du pouvoir, évoquait déjà la fin de l'état de grâce et la montée de la désillusion à son égard, malgré des résultats encourageants en matière de contrôle de l'inflation, de stabilisation de la monnaie et de restauration de la crédibilité de l'État guinéen auprès des bailleurs de fonds internationaux. Les citoyens et les acteurs des partis politiques et de la société civile attendaient beaucoup d'un Premier ministre doté initialement d'un puissant soutien populaire.

En dépit d'un mécontentement grandissant des syndicats et du conseil des organisations de la société civile, qui avaient favorisé sa nomination et représentaient sa principale base de soutien politique, Kouyaté n'a rien fait pour mettre de côté la poursuite de ses ambitions personnelles, donner priorité aux réformes, ou répondre publiquement et de manière convaincante aux accusations de laxisme dans la gestion des ressources pu-

bliques. Paralysé par l'obstruction permanente de Conté et de ses alliés et coupé de l'élite politique et intellectuelle de Conakry, le Premier ministre a été progressivement neutralisé et suffisamment affaibli pour que le président puisse se permettre de le limoger sans craindre de nouvelles manifestations.

La tension qui s'est emparée des camps militaires à Conakry et dans d'autres villes secondaires le 23 mai, la séquestration du chef d'état-major adjoint de l'armée par les mutins suivie du limogeage du ministre de la Défense par Conté, l'occupation de l'aéroport de Conakry par de nouveaux mutins le 28 mai, la détention du chef de la police par les policiers et la grève des douaniers reflètent le degré d'instabilité politique actuelle du pays.

La nomination de Tidiane Souaré à la primature reflète les intérêts du clan présidentiel. Un ministre et technocrate expérimenté, non impliqué dans les scandales des gouvernements précédents de Conté, Souaré est également un proche de Conté, s'assurant un minimum de réformes substantielles.

La mutinerie des soldats, ainsi que l'agitation parmi les policiers et la grève des douaniers sont des symptômes de la désintégration de l'État et de son incapacité à apporter la sécurité. Si Conté et Souaré sont incapables de trouver une solution aux problèmes du secteur de sécurité, le risque d'un coup militaire, avec la forte possibilité de violences et divisions ethniques, est une possibilité. Il est essentiel que le secteur de la sécurité retrouve sa stabilité et que Souaré commence l'organisation des élections prévues pour décembre 2008. La Communauté économique des États d'Afrique de l'ouest (CEDEAO), l'Union européenne (UE), le bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'ouest, la France, les États-Unis et les autres partenaires extérieurs de la Guinée doivent transmettre un message commun au nouveau Premier ministre et ne pas hésiter à faire du respect des priorités suivantes une condition à la poursuite de leur assistance directe au gouvernement :

- l'organisation des élections législatives en décembre 2008 sans aucune remise en cause des prérogatives de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Le processus de révision des listes électo-

rales doit être maintenu, appuyé par une mission d'observation régionale et internationale ;

- la fourniture des moyens financiers, logistiques et sécuritaires (protection des enquêteurs et des témoins) indispensables pour l'ouverture des travaux de la commission d'enquête indépendante sur les événements de juin 2006 et de janvier et février 2007 ;
- la mise en place d'un plan d'action contre le trafic de drogue et l'ouverture d'enquêtes menant à des poursuites criminelles contre les trafiquants, y compris sur l'implication présumée d'individus proches du président ; et
- l'ouverture aux partis politiques d'opposition et à la société civile de la discussion sur le statut, les primes et les avantages des militaires et d'une négociation sur la stricte neutralité politique de l'armée pendant les élections et la conduite des enquêtes sur les crimes commis en 2006 et 2007 contre la mise en place d'un plan de revalorisation et de réhabilitation de l'institution militaire.

II. L'ESOUFFLEMENT DU GOUVERNEMENT KOUYATÉ

Les limites juridiques et politiques de l'accord du 27 janvier 2007, qui avait permis la nomination d'un Premier ministre de consensus, furent fatales à Lansana Kouyaté.¹ Conté demeurait chef de l'État aux pouvoirs constitutionnellement garantis et le chef suprême des armées, tandis que le Premier ministre et chef de gouvernement n'apparaissait pas dans la constitution guinéenne. Il ne tenait sa légitimité que d'un accord tripartite entre les syndicats, le patronat et le pouvoir, contraint de faire des concessions de court terme sous la pression de la rue.

¹ Pour une description de la situation politique, économique et sociale de la Guinée depuis 2003, voir le Rapport Afrique de Crisis Group N°74, *Guinée : incertitudes autour d'une fin de règne*, 19 décembre 2003 ; le Rapport Afrique de Crisis Group N°94, *Guinée : conjurer la descente aux enfers*, 14 juin 2005 ; le Briefing Afrique de Crisis Group N°37, *La Guinée en transition*, 11 avril 2006 ; le Rapport Afrique N°121 de Crisis Group, *Guinée : le changement ou le chaos*, 14 février 2007 ; et le Briefing Afrique de Crisis Group N°49, *Guinée : le changement en sursis*, 8 novembre 2007. Ces limites, en particulier l'absence d'un amendement constitutionnel pour définir et garantir les pouvoirs du Premier ministre nommé à la suite de la contestation populaire, ont été signalées et discutées dans les rapports précédents de Crisis Group, *Le changement ou le chaos*, op. cit., et *Le changement en sursis*, op. cit.

A. RESISTANCE DU SYSTEME CONTE

Kouyaté s'est coupé des couches populaires qui l'avaient accueilli en sauveur et de l'élite politique et intellectuelle de Conakry.² Il a hésité sur la marche à suivre, en ménageant plus que nécessaire le clan présidentiel, en formant un gouvernement censé être « de consensus » sans consulter et inclure les forces politiques de l'opposition, et en laissant entrevoir des ambitions politiques personnelles par l'apparition de clubs de soutien et les activités médiatiques de « première dame » de son épouse.³ Sa molle détermination à exécuter strictement la feuille de route des réformes et à rechercher le soutien de toutes les forces guinéennes voulant réellement le changement et qui pouvaient l'aider à forcer le clan Conté à lui laisser les mains libres ne l'a en rien protégé des manœuvres hostiles de ce dernier.

Les personnalités influentes du système Conté occupant des postes officiels, à l'instar du secrétaire général de la présidence Sam Soumah et du directeur du protocole Idrissa Thiam, ont farouchement combattu Kouyaté. Ses autres opposants agissaient dans l'ombre, comme l'ancien homme fort de la présidence Fodé Bangoura, des anciens ministres, gouverneurs et préfets ayant perdu leurs positions de pouvoir et d'enrichissement à la suite de l'insurrection de janvier 2007, ou encore l'homme d'affaires préféré de Conté, Mamadou Sylla. Pour eux, même le changement « allégé » et équivoque engagé par le gouvernement Kouyaté était inacceptable et dangereux, une atteinte à leurs privilèges et à leur liberté de prédation dont l'étendue fut partiellement révélée par les audits de gestion des départements ministériels et autres administrations sur les quinze mois précédant le changement de gouvernement en mars 2007.

Prévus par la lettre de mission du Premier ministre et réalisés par des auditeurs publics et privés, les audits ont concerné dix-huit ministères, trois secrétariats généraux, huit régions administratives et 40 établissements publics. Ils ont révélé l'étendue du gâchis : sous-traction frauduleuse d'actifs, travaux publics payés à des entreprises mais jamais exécutés, violations déli-

² Entretiens de Crisis Group, acteurs sociaux et politiques, Conakry, mars 2008.

³ L'épouse de Lansana Kouyaté créa notamment l'association Asna-Vie, qui entreprit d'aménager et de fleurir les carrefours de Conakry. Si l'initiative n'est pas condamnable en soi, elle ne pouvait que susciter des interrogations sur les arrière-pensées politiques de Kouyaté. L'importante médiatisation des activités du couple Kouyaté en dehors du cadre officiel était en décalage avec ce qui était attendu d'un Premier ministre de mission et de transition.

bérées de toutes les règles de base de la comptabilité publique. Au total, l'argent public volatilisé ou dépensé sans justification établie était estimé à plus de 269 milliards de FG (environ US\$60 millions au cours actuel). Ces audits ont également documenté des occupations illégales de terrains et bâtiments publics, l'appropriation privée de véhicules du parc automobile de l'État, la disparition de tracteurs et autres équipements agricoles, le paiement continu de salaires à 13 392 fonctionnaires fictifs ou décédés.⁴ Ces malversations, sans doute évaluées à minima par ces audits qui ne portent que sur une période restreinte, illustrent le caractère systémique du vol des ressources publiques dans les rouages de l'État guinéen sous Conté.

De fait, pour sauvegarder ses privilèges, le système Conté organisa la résistance contre les velléités de réformes du gouvernement de consensus. Conté avait également très clairement annoncé le sort qu'il entendait réserver au gouvernement du changement dans une interview accordée en juin 2007, trois mois après la nomination de Kouyaté : « Il n'y a pas de transition ouverte. Je suis le chef, les autres sont mes subordonnés... Ni les syndicats, ni aucun corps étranger ne m'a obligé à nommer un Premier ministre... Le jour où il ne fera pas le bonheur du pays, il s'en ira ».⁵ Conté avait ajouté que c'était « une bonne chose d'avoir un Premier ministre pour prendre des coups à la place du président ».⁶

Entre décembre 2007 et mai 2008, la présidence a directement asséné les coups au Premier ministre en alignant les initiatives réaffirmant son pouvoir : décret de restructuration des ministères signé sans consultation avec Kouyaté ; discours présidentiel de fin d'année critiquant ouvertement la performance du gouvernement ; limogeage par Conté du ministre de la Communication qui avait lu une déclaration de Kouyaté doutant de l'authenticité du discours attribué au chef de l'État ; nomination à la tête du Conseil national de la communication (CNC) de Tibou Kamara, le journaliste le plus viscéralement et personnellement hostile au Premier ministre⁷, et enfin annulation par décret présidentiel d'un arrêté du chef de gouvernement qui

autorisait la cession d'hôtels appartenant à l'État à un groupe privé libyen.⁸ L'Assemblée nationale dominée par le parti présidentiel mit également en place une commission parlementaire pour examiner la gestion de deux dossiers financiers sensibles par Kouyaté,⁹ une réponse directe aux audits effectués sur la gestion du gouvernement précédent.

Kouyaté a semble-t-il tenté de porter également quelques coups à l'entourage présidentiel, notamment en faisant expulser du territoire Chantal Cole, une franco-guinéenne familière du palais présidentiel. Cette femme d'affaires, qui utilise depuis plusieurs années sa proximité avec Conté pour se mêler de la gestion de l'État et des nominations de ministres, avait dénoncé dans un point de presse la mauvaise gestion et les gaspillages présumés de Kouyaté, une déclaration qui lui valut une convocation à la police, suivie d'une garde à vue et d'une mesure d'expulsion immédiate vers la France. Cette réaction maladroite, dont la légalité était contestable, permit surtout à Cole de se poser en victime et d'amplifier les échos négatifs sur la performance de Kouyaté.¹⁰ Non dénuée de moyens et de soutiens, elle fit venir des journalistes depuis Conakry pour assister à une conférence de presse organisée dans une salle du Sénat français à Paris, et dénoncer l'action du chef du gouvernement.

B. BILAN ECONOMIQUE ET SOCIAL INSUFFISANT

La conclusion le 21 décembre 2007 d'un programme de redressement avec le Fonds monétaire international (FMI) sanctionna les efforts du gouvernement « de consensus » dans le domaine de la stabilisation macroéconomique. Par la suite, le gouvernement Kouyaté obtint également en janvier 2008 des rééchelonnements et des allègements de dette auprès des créditeurs du Club de Paris (portant sur un tiers des \$900 millions de dette auprès du Club).¹¹

⁴ « Rapport d'audit : les détails sur le scandale des ministères audités », « Rapport d'audit dans les régions administratives : tous les détails du scandale », et les extraits des audits sur chacun des ministères publiés sur www.guineenews.org.

⁵ « Je suis le chef, les autres sont mes subordonnés », affirme le président Conté, Agence France-Presse, 15 juin 2007.

⁶ Ibid.

⁷ Cette nomination s'est faite en violation de la limite d'âge minimal de 40 ans requis pour être membre du Conseil national de la communication, illustrant une fois de plus le non respect flagrant des textes par le président et ses conseillers. Entretiens de Crisis Group, Conakry, mars 2008.

⁸ Voir « Annulation des arrêtés de Kouyaté : un autre coup dur pour le PM », *Le Diplomate Guinée*, 7 avril 2008.

⁹ Il s'agit du dossier du crédit revolving négocié par le gouvernement Kouyaté avec une banque française en contrepartie de la domiciliation des recettes minières afin de financer des dépenses urgentes de l'entreprise publique d'électricité et de la gestion d'un projet de relance de la production de coton. L'Assemblée nationale estimait qu'un manque de transparence avait caractérisé les décisions prises par Kouyaté.

¹⁰ Voir « Conférence de presse au Sénat français : quand Chantal revient sur ses accusations », *Le Diplomate Guinée*, 23 avril 2008.

¹¹ Ibid.

Ce programme du FMI (Facilité pour la croissance et la réduction de la pauvreté de \$75 millions sur trois ans) doit aider le gouvernement à assainir les finances publiques et veiller à ce que la Banque centrale adopte des politiques monétaire et de change capables de freiner l'inflation.¹² C'est aussi une condition nécessaire pour que la Guinée puisse espérer bénéficier d'ici 2010 d'une annulation de sa dette extérieure (plus de \$3 milliards) pour un montant d'environ \$1,1 milliard.¹³ Si le pays respecte les termes de l'accord avec le FMI, il pourra profiter de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale.

L'enjeu politique et économique des réformes est crucial. À terme, le service de la dette pourrait se réduire de \$100 millions par an, cesser d'absorber une part exorbitante des recettes publiques (les charges d'intérêt sur la dette équivalent actuellement à 80 pour cent des recettes publiques du secteur minier) et libérer ces ressources pour améliorer les services de santé, reconstruire un système éducatif en ruine et financer des programmes de réduction de la pauvreté.¹⁴ Il permettrait d'attirer des investissements dans des secteurs non miniers où les effets d'entraînement sur l'économie locale sont beaucoup plus importants (comme l'agriculture et l'agro-industrie). De nouveaux investissements internationaux sont attendus dans le secteur minier et sont déjà lancés dans l'exploitation de la bauxite et du fer (ces investissements pourraient atteindre \$27 milliards sur la période 2007-2015, l'équivalent du PIB annuel du pays pendant huit ans).¹⁵ Le rétablissement des relations entre la Guinée et les institutions financières internationales était donc nécessaire et salutaire.

Le ministre de l'Économie et des Finances, Ousmane Doré, ancien fonctionnaire du FMI, a bénéficié de la confiance des bailleurs de fonds pour introduire un minimum d'orthodoxie dans la gestion des finances publiques et exercer une surveillance étroite de la Banque centrale de la République de Guinée (BCRG). La Banque centrale fut un instrument essentiel des distorsions économiques responsables de l'inflation, des

malversations financières et de la corruption du système Conté. À Conakry, les observateurs ont signalé un resserrement effectif des vannes au niveau du ministère de l'Économie et un début d'assainissement des pratiques au niveau de la BCRG.¹⁶

Malheureusement pour le gouvernement Kouyaté, le ralentissement de la hausse du niveau général des prix (environ 14 pour cent du taux d'inflation annuel en 2007 contre 40 pour cent en 2005 et 2006, la plus forte inflation en Afrique après le Zimbabwe) ne s'est pas traduit par une augmentation de son crédit politique auprès de la population. La baisse de l'inflation n'implique nullement une baisse des prix ou une amélioration du pouvoir d'achat, mais indique simplement un ralentissement de l'érosion de ce dernier qui n'est pas nécessairement perceptible pour les familles guinéennes. De plus, cet effort pour contenir l'inflation s'est trouvé compromis par une conjoncture économique internationale particulièrement défavorable.

La hausse du prix des denrées alimentaires au niveau mondial, et en particulier celui du riz, aliment de base des Guinéens, et l'envolée du cours du pétrole ont eu des conséquences économiques graves. Le prix du sac de riz importé de 50kg est passé d'environ 150 000 FG (environ \$33) au mois de mars 2008 à 210 000 (\$46) en avril. Toujours plus cher que le riz importé, le riz produit localement atteignait 250 000 FG (environ \$55). D'autres prix de produits alimentaires de base comme l'huile ont également suivi cette flambée déclenchée par la brutale révision à la hausse du prix de l'essence le 1^{er} avril 2008. Après avoir longtemps maintenu le prix des produits pétroliers à la pompe à coups de subventions publiques, le gouvernement a dû autoriser une hausse du prix du carburant de 63 pour cent, le prix du litre d'essence passant du jour au lendemain de 4300 FG à 7000 FG (de \$0,99 à \$1,62). Le prix des transports (taxis collectifs à Conakry et taxis entre Conakry et les villes de l'intérieur du pays) a immédiatement suivi la hausse.

La modeste hausse des primes de transport des fonctionnaires, la mise à disposition de quelques bus pour le transport scolaire et l'arrivée au début du mois de mai des cent bus de transport collectif promis depuis mai 2007 par Kouyaté n'ont pas suffi à faire passer la douloureuse envolée des prix, et ont ravivé le souvenir du désespoir qui précéda la grève générale et l'insurrection de janvier 2007.

Le dernier rapport de Crisis Group rendait compte de la grave erreur politique qu'avait commise Kouyaté

¹² « Le Conseil d'administration du FMI approuve un accord FRPC (Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance) d'un montant de \$75,2 millions et un complément d'assistance intérimaire au titre de l'initiative PPTE en faveur de la Guinée », Communiqué de presse du FMI, 21 décembre 2007.

¹³ « Les défis macroéconomiques de la Guinée », présentation de Alvin Hilaire, représentant résident du FMI à la conférence syndicale internationale de solidarité pour la promotion du développement durable en Guinée, Conakry, 23-25 mai 2007.

¹⁴ Ibid.

¹⁵ "Guinea: socioeconomic pressures continue to build", Oxford Analytica, 24 avril 2008.

¹⁶ Entretiens de Crisis Group, économistes et fonctionnaires internationaux, Conakry, mars 2008.

en promettant une amélioration radicale de la fourniture d'eau courante et en électricité dans un délai fantaisiste lorsqu'on connaît les problèmes structurels des entreprises publiques concernées. Après une amélioration constatée en août et septembre 2007, manifestement due à l'effet mécanique de la saison des pluies sur la production hydroélectrique, l'approvisionnement de la capitale Conakry se détériora à nouveau et la désillusion se répandit chez la population. Même l'espoir suscité par le projet d'électrification de la ville à l'énergie solaire disparut avec l'arrêt de l'installation de nouveaux lampadaires. Le financement de ce projet n'aurait pas été bouclé avant le lancement des travaux.¹⁷ Les accusations d'attribution opaque de ce marché, comme d'autres sous Kouyaté, se sont également multipliées sans que le gouvernement ne daigne y répondre publiquement et démontrer que toutes les règles avaient été respectées.

C. DEFICIT DE COMMUNICATION ET DE VISION POLITIQUE

La communication du gouvernement de Kouyaté a quasiment disparu après ses neuf premiers mois. Le ministre Justin Morel Junior, qui incarnait pour beaucoup la volonté de changement dans la couverture de l'information par l'organe public de radio et de télévision (RTG), a été brutalement limogé en début d'année 2008 par un décret du président Conté. À sa place, Conté installa Issa Condé, précédemment directeur de l'agence guinéenne de presse (AGP) très officielle et orthodoxe. Cet épisode se déroula sans consultation avec le Premier ministre, théoriquement chef de gouvernement, et en violation flagrante de l'accord du 27 janvier 2007. De plus, l'absence de réaction forte de Kouyaté illustra la neutralisation effective de la communication de ce dernier.¹⁸

L'absence de communication du gouvernement donna le sentiment d'un pilotage à vue et d'une détermination chancelante à honorer la feuille de mission qui lui avait été confiée à l'issue de la révolte de janvier 2007. Le programme minimum d'urgence, au départ très médiatisé, disparut de tous les discours sans qu'un bilan ait été fait sur sa mise en œuvre. En outre, le Premier ministre ne jugea jamais utile de rendre compte aux citoyens de la cohérence de l'action gouverne-

mentale, de la réalité de sa difficile cohabitation avec le président Conté, des chausse-trappes posées sur sa route par les adversaires du changement, de sa propre conception des priorités et de la longévité de sa mission. En ne s'exprimant que lorsqu'il y était contraint, devant le Parlement ou devant le comité de suivi et d'évaluation des accords du 27 janvier (le 17 avril 2008), l'ancien Premier ministre donnait la fâcheuse impression de considérer qu'il n'avait pas de comptes à rendre à la population et qu'il avait oublié les circonstances très particulières et dramatiques qui lui avaient permis d'accéder à cette position de pouvoir.¹⁹

Simultanément, l'absence de communication du gouvernement donna le champ libre aux jugements péremptoires des acteurs nationaux et internationaux fondés sur le manque d'information et la rumeur. Les résultats positifs en termes macroéconomiques apparurent dérisoires. Au-delà de Kouyaté, perçu comme « découragé » et « humilié » par le clan Conté, la qualité de toute l'équipe gouvernementale fut également mise en cause. Mis à part « deux ou trois ministres » jugés être à la hauteur, les autres étaient perçus incapables à gérer leurs départements.²⁰ La solidarité gouvernementale et l'autorité de Kouyaté sur ses ministres pourtant responsables devant le seul chef de gouvernement selon les termes de l'accord du 27 janvier en ont souffert.

Suite au limogeage du ministre de la Communication et à l'incapacité de Kouyaté à le « sauver », les ministres comprirent que la conservation de leur portefeuille et des avantages associés passait davantage par l'allégeance au clan présidentiel que par leur soumission au Premier ministre. Au sein même du gouvernement « de consensus », la solidarité disparut, remplacée par la cohabitation entre les fidèles de Kouyaté et ceux qui se rapprochèrent du clan Conté.

Ce déficit de leadership reproduit à la tête des départements ministériels fut d'autant plus grave que les hauts cadres de l'administration publique étaient les mêmes qui étaient en poste avant le « changement » de janvier 2007. Seuls les ministres, les préfets, les sous-préfets, les responsables de la banque centrale et quelques autres hauts cadres au ministère de l'Intérieur et de celui de l'Économie et des Finances ont changé. Le 5 décembre 2007, huit mois après la formation du gouvernement Kouyaté, Conté signa le projet de décret portant sur la restructuration des départements

¹⁷ Entretiens de Crisis Group, Conakry, mars 2008.

¹⁸ Sur les circonstances du limogeage de l'ancien ministre de la Communication du gouvernement Kouyaté, la réaction de ce dernier et des acteurs sociaux, voir « Manifestations et inquiétudes après le limogeage d'un ministre » et « Préavis de grève générale à partir du 10 janvier », Agence France-Presse, 4 janvier 2008.

¹⁹ Entretiens de Crisis Group, journalistes et acteurs de la société civile, Conakry, mars 2008.

²⁰ Entretiens de Crisis Group, acteurs politiques et de la société civile, fonctionnaires internationaux, Conakry, mars 2008.

ministériels et secrétariats généraux. Du fait d'une mauvaise préparation, des manipulations du camp présidentiel, et d'une étonnante légèreté de la part de Kouyaté, absent du pays au moment de la signature, le décret attribua la responsabilité du « contrôle de l'action gouvernementale » au secrétariat général de la présidence et ignore le rôle du Premier ministre tel que prévu par l'accord du 27 janvier 2007.²¹

Malgré la soumission ultérieure d'un projet de décret rectificatif par le gouvernement, ce texte du 5 décembre 2007 n'avait toujours pas été abrogé en mai 2008, gelant par la même occasion toute restructuration des ministères et toutes les nominations des hauts fonctionnaires devant traduire l'esprit du changement dans le fonctionnement concret de l'administration guinéenne. L'obstruction de l'entourage de Conté était évidente, mais les spéculations sur les raisons menant le Premier ministre à se complaire dans une telle situation de blocage et à accepter la neutralisation de son autorité et les humiliations successives tout en continuant d'exclure l'hypothèse d'une démission contribuèrent à accélérer sa chute.

La finalisation des audits des ministères et autres établissements publics portant sur la période 2006 et 2007 (fin du premier trimestre), avant la mise en place du gouvernement Kouyaté, aurait dû servir de levier politique au Premier ministre. La publication de quelques-uns de leurs résultats dans la presse confirma l'ampleur des détournements de fonds publics, de la gabegie et la généralisation de la culture du vol et de l'impunité à tous les niveaux de responsabilité sous la présidence Conté. Mais Kouyaté ne saisit pas l'occasion de capitaliser sur ces révélations ou sur celles de l'implication des individus proches de Conté dans des activités criminelles et à démontrer qu'il rompait radicalement avec les pratiques des équipes précédentes.

Certains proches du président ont en effet favorisé la criminalisation de l'économie en s'investissant au cours des dernières années dans le trafic de drogue (du transit de cocaïne notamment), devenu un sérieux fléau en Guinée comme dans les pays voisins d'Afrique de l'ouest.²² Les saisies régulières de plusieurs tonnes de cocaïne à Conakry illustrent cette tendance. Des sources concordantes font état d'un axe de la cocaïne entre Bissau (capitale de la Guinée Bissau voisine) et Conakry via la ville guinéenne de Kamsar (port proche de la Guinée Bissau et des gisements de bauxite) et de l'implication présumée des individus proches du

président, y compris des bérets rouges du bataillon autonome de la sécurité présidentielle (BASP), ainsi que de trafiquants d'origine nigériane.²³ L'enjeu d'une transition politique rapide en Guinée est aussi celui-là : mettre fin à l'installation de réseaux criminels menaçant l'ensemble de la région.

Parallèlement, la dilution de l'esprit de consensus national qui avait prévalu au moment des manifestations de 2007 s'est accompagnée du retour en force de la donnée ethnique dans les propos et dans les stratégies des acteurs politiques et sociaux, au détriment de Kouyaté.²⁴ La grande méfiance entre les groupes Peuls (ou Fulbe) et Malinké (ou Maninka), eut tôt fait d'alimenter les passions sur la personnalité de Kouyaté et les soupçons sur l'étendue de ses ambitions personnelles. Certains allèrent jusqu'à reprocher à ce dernier, Malinké comme l'était Touré, de rappeler par sa gestuelle et même son habillement le père de l'indépendance, qui était également responsable de l'emprisonnement, de la torture, de l'exécution de dizaines de milliers de Guinéens et du départ en exil de plusieurs centaines de milliers d'autres durant son règne de 26 ans.²⁵

La célébration annoncée comme fastueuse du cinquantième anniversaire de l'indépendance prévue le 2 octobre 2008, dont la préparation a été confiée sous Kouyaté à un comité présidé par le ministre de l'Économie Doré, suscita inquiétudes et spéculations. Le gouvernement Kouyaté a été soupçonné de préparer la réhabilitation du père de l'indépendance Sékou Touré en ignorant les victimes de la violence politique incarnée. L'érection à Conakry de la statue d'un éléphant au rond-point central de Bellevue alimenta la confusion. Le *syli* (« éléphant » en langue soussou) désigne la très populaire équipe nationale de football du pays, mais représente aussi pour les moins jeunes le symbole de l'ancien parti unique de Sékou Touré.²⁶

Après les premières critiques, un ballon de football fut placé au pied du fameux éléphant pour accréditer l'idée qu'il représentait le Syli « sportif » dans lequel se reconnaissent tous les Guinéens et non l'emblème d'une époque honnie par de nombreux Guinéens. Sous la

²¹ Décret D/2007/041/PRG/SCG portant sur les attributions et l'organisation des départements ministériels et secrétariats généraux, 5 décembre 2007, publié sur www.guineenews.org.

²² Entretiens de Crisis Group, Conakry et Bissau, mars 2008.

²³ Entretiens de Crisis Group, Conakry et Bissau, mars 2008.

²⁴ Entretiens de Crisis Group, acteurs de la société civile, responsables de partis politiques et journalistes, Conakry, mars 2008.

²⁵ Entretiens de Crisis Group, acteurs de la société civile, responsables de partis politiques et journalistes, Conakry, mars 2008.

²⁶ Une autorité religieuse pourtant pondérée et neutre qualifia l'érection de la statue du gros éléphant de « maladie terrible » et évoqua « un manque de sensibilité et d'intelligence politique ». Entretien de Crisis Group, autorité religieuse, mars 2008.

pression d'une association des victimes du régime Sékou Touré, le gouvernement Kouyaté tenta de déjouer les soupçons et annonça le 26 avril la création d'une commission « dialogue et réconciliation » pour examiner les violences politiques sous le régime Touré.²⁷ Le mal était cependant déjà fait. Par sa maladresse politique et son manque d'attention pour la population, Kouyaté détruisit un peu plus les bases de soutien politique qui l'avaient porté au pouvoir.

III. POURSUIVRE LA TRANSITION DEMOCRATIQUE

Un an et demi après le puissant mouvement de révolte des Guinéens, le pays est revenu à la case départ. Ce qui a pourtant changé avec la grève générale et les manifestations de début 2007 fut le démenti par une population particulièrement jeune du sentiment de résignation et d'apathie qui avait fini par coller aux Guinéens. Ces jeunes ont certes été déçus par la tournure prise par « le changement », mais il serait erroné d'exclure la possibilité qu'ils sortent à nouveau massivement dans les rues de Conakry et des autres villes et s'en prennent violemment à tous les symboles de l'État et aux biens privés de ceux qu'ils pensent être des prédateurs de l'économie nationale.

Le risque d'une confrontation sanglante avec les soldats de Conté est toujours présent. Il pourrait se concrétiser si le gouvernement Souaré-Conté venait à remettre sur la scène publique d'anciens dignitaires trop corrompus ou s'il entendait remettre en cause l'organisation d'élections législatives crédibles en relançant la machine à frauder de l'administration. L'apparente « normalisation » de la situation ne devrait pas endormir la communauté internationale, au premier rang de laquelle la CEDEAO, médiatrice l'an dernier d'une sortie de crise en trompe-l'œil, l'Union européenne, premier bailleur extérieur, ainsi que la France et les États-Unis qui peuvent, à l'occasion, exercer de fortes pressions politiques.

A. RETOUR A LA CASE DEPART ?

Le 20 mai 2008, un décret présidentiel annonça le renvoi de Lansana Kouyaté et son remplacement au poste de Premier ministre et chef de gouvernement par Ahmed Tidiane Souaré. La poursuite laborieuse des travaux du comité de suivi et d'évaluation de l'accord du 27 janvier 2007 et la fiction d'une recher-

che de solution à la crise au sommet de l'État par les présidents des institutions républicaines, en particulier le président de l'Assemblée nationale sortante, Aboubacar Somparé, avaient laissé croire à une révision de l'accord, donnant une ultime chance à Kouyaté de conduire le gouvernement au moins jusqu'à la tenue des élections législatives. Mais le clan Conté estima, à raison, qu'il avait suffisamment affaibli et décrédibilisé le Premier ministre pour se permettre de le limoger sans provoquer une nouvelle insurrection. Le choix de Tidiane Souaré correspond parfaitement à ce dont avait besoin Conté, et ne doit rien au hasard.

En optant pour Souaré, haut fonctionnaire effacé de l'administration, chef de cabinets ministériels à trois reprises avant de devenir en 2005 ministre des Mines et de la géologie, puis en 2006 ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Conté tenta de minimiser les inquiétudes nationales et internationales. Technocrate paraissant dénué d'ambition politique ne souffrant d'aucun scandale compromettant, issu du groupe ethnique très minoritaire Diahanke géographiquement originaire de Mali dans le Fouta Djallon (la Moyenne Guinée majoritairement peule), sans base politique autonome, Souaré s'est immédiatement présenté comme très proche du président Conté, qu'il « pratique » depuis de nombreuses années,²⁸ tout en annonçant sa détermination à poursuivre les réformes.

Souaré s'est présenté comme l'homme capable de mettre la fin à la guerre institutionnelle au sein de l'exécutif, un homme de consensus dont l'absence d'ambition politique et l'accès au chef de l'État seraient censés garantir l'accélération du redressement national. En quelques heures, le nouveau Premier ministre a ainsi beaucoup communiqué, y compris en direction de la presse internationale, avec l'objectif clair de rassurer ses concitoyens, mais aussi les partenaires extérieurs, sur ses bonnes intentions. Il a indiqué qu'il était favorable à l'inclusion et qu'il allait former son gouvernement dans cet esprit, sans affirmer qu'il entendait ouvrir celui-ci aux partis d'opposition. Il n'a pas manqué de mentionner son ambition de poursuivre le « changement » qui serait voulu par tous les Guinéens, y compris, selon lui, par le président Conté.²⁹

Les réactions des acteurs politiques et sociaux guinéens sont restées modérées et attentistes. La nomination d'un dignitaire du régime en remplacement de Lansana Kouyaté aurait pu, malgré la désillusion par rapport

²⁷ « Une commission fera la lumière sur les années Sékou Touré », *La Libre*, 2 mai 2008.

²⁸ Interview de Tidiane Souaré accordée à Radio France Internationale (RFI), le 21 mai 2008.

²⁹ « Passation de service : le discours intégral du nouveau Premier ministre Ahmed Tidiane Souaré », 23 mai 2008, www.guineenews.org.

au changement, entraîner des manifestations spontanées de protestation potentiellement violentes. Il y eut quelques manifestations de colère après l'annonce du limogeage de Kouyaté, mais elles sont limitées à Conakry, concentrées dans deux quartiers dont celui qui abrite la résidence privée de Kouyaté. Elles furent plus importantes à Kankan et Kouroussa, dans la région d'origine de l'ex-chef de gouvernement, comme on pouvait s'y attendre, en vertu d'un réflexe de solidarité, mais sans véritables conséquences nationales.³⁰

Le 21 mai, le Conseil national des organisations de la société civile guinéenne (CNOSCG) a simplement « pris acte de la décision du Chef de l'État consistant à remplacer le Premier ministre, en dépit du fait qu'elle soit en rupture avec les accords de janvier 2007 », a réaffirmé « son attachement indéfectible à la poursuite du processus de changement irréversible », a considéré que « la tenue des élections libres et transparentes » devait constituer « une priorité absolue » et a appelé « à la mobilisation et à la vigilance afin que le processus de changement soit à même de prendre un nouveau départ, et que cette nomination ne constitue pas un retour en arrière sur les avancées chèrement acquises ». ³¹ Cette coalition, qui est la plus significative de la société civile, porta un jugement définitif sur le bilan du gouvernement sortant : « la Guinée n'a connu aucun signe de changement notable, malgré quelques bonnes intentions de ses autorités ». ³²

La réaction des principaux syndicats qui se sont réunis le 22 mai a été beaucoup plus vive : « Le remplacement du Premier ministre de consensus par un ancien ministre de l'équipe gouvernementale rejetée en 2007 par les forces vives de la nation est ressenti comme une nouvelle provocation des acteurs du changement. Cet acte constitue un non respect des engagements souscrits par les parties signataires (de l'accord du 27 janvier 2007) ». ³³ Les centrales syndicales ont indiqué qu'elles ne sauraient « accepter le retour aux affaires de l'État des anciens dignitaires et

prédateurs de l'économie nationale qui ont contribué à la dilapidation systématique des deniers publics ». Sans appeler dans l'immédiat à une nouvelle grève générale qui aurait peu de chances d'être aussi populaire que celles de juin 2006 et de janvier 2007, la coalition des syndicats a dit se réserver « le droit d'user de tous les moyens légaux à sa disposition pour faire respecter les accords obtenus au prix du sang ». ³⁴

Les syndicats qui avaient porté Kouyaté à la primature et avaient même consenti à envoyer des représentants dans le gouvernement formé en mars 2007 se savent dans une position inconfortable compte tenu du bilan mitigé de l'ex-Premier ministre et de la satisfaction d'une bonne partie de la classe politique de le voir partir. Mais le limogeage de Kouyaté et la nomination de Souaré ne doivent pas faire illusion : il s'agit bel et bien d'une reprise pleine et entière du pouvoir par Conté et sa vieille garde qui risque de compromettre sine die toute perspective de transition politique démocratique et de changement dans la gestion des affaires du pays. Le nouveau Premier ministre a été trop longtemps associé au pouvoir et au système Conté pour pouvoir entreprendre, sans y être contraint, quelque action qui puisse menacer les intérêts du clan présidentiel.

Les données de l'imbroglio guinéen n'ont finalement pas changé. Le premier problème du pays est le président Conté lui-même et son clan. Sa vision militaire et prédatrice de l'exercice du pouvoir est anachronique. Il s'est fait réélire frauduleusement en décembre 2003 pour un troisième mandat et ne le finira qu'en 2010. Son état de santé pourrait justifier la déclaration de son incapacité à diriger le pays, mais aucune des deux personnalités habilitées à permettre un tel dénouement, le président de l'Assemblée nationale actuelle Somparé et celui de la Cour suprême Lamine Sidimé, ancien Premier ministre de Conté, ne s'y risquerait. Beaucoup de Guinéens, y compris dans la classe politique, comptaient plutôt sur la possibilité d'une sorte de « bon » coup d'État militaire qui déposerait le vieux général et ouvrirait la voie à une transition démocratique parrainée par des officiers bienveillants et progressistes.

Le scénario du coup d'État militaire libérateur est cependant dangereux et aurait peu de chances d'enclencher un processus démocratique de rupture avec le système Conté. Les officiers supérieurs sont surveillés, les hommes de rang sont incroyablement indisciplinés et n'hésitent pas à mettre en danger la sécurité de leurs concitoyens pour obtenir la satisfaction de leurs revendications catégorielles. Au risque d'un dé-

³⁰ Entretiens téléphoniques de Crisis Group, journalistes et observateurs politiques, Dakar, mai 2008.

³¹ « La société civile prend acte du limogeage de Kouyaté et la nomination de Souaré », communiqué de presse du CNOSCG, 21 mai 2008, publié sur www.guineenews.org.

³² Ibid.

³³ « Déclaration de l'intercentrale CNTG-USTG, élargie à l'ONSLG et à l'UDTG suite au décret du 20 mai 2008 portant nomination d'un nouveau Premier ministre », 22 mai 2008. La CNTG est la Confédération nationale des travailleurs de Guinée, dirigée par Rabiou Sérah Diallo, l'USTG est l'Union syndicale des travailleurs de Guinée dirigée par Ibrahima Fofana, l'ONSLG est l'Organisation nationale des syndicats libres de Guinée dirigée par Yamodou Touré et l'UDTG est l'Union démocratique des travailleurs de Guinée.

³⁴ Ibid.

part dans des conditions non maîtrisées du président à court terme, qui serait porteur d'un risque réel de chaos, d'explosion de violence et de divisions ethniques, les acteurs de la société civile, les responsables des partis politiques et la communauté internationale doivent œuvrer à une transition politique graduelle dont la première étape est l'organisation en décembre des élections législatives sans aucune remise en cause des prérogatives de la CENI, des modalités de révision des listes électorales et avec une observation régionale (CEDEAO) et internationale.

B. POURSUIVRE LA PREPARATION D'ELECTIONS LEGISLATIVES CREDIBLES

Les élections législatives étaient prévues en juin 2007, après que le dialogue politique engagé entre la mouvance présidentielle et les partis d'opposition eut permis d'aboutir en décembre 2006 à un accord politique. L'accord le plus important créa une commission électorale nationale indépendante (CENI) composée paritairement de représentants de l'opposition et du pouvoir et de représentants de la société civile et de l'administration.³⁵ La grève générale et l'insurrection de janvier et février 2007 suivies de la mise en place du gouvernement Kouyaté ont eu pour conséquence de reporter les élections législatives.

D'abord prévues en décembre 2007, les élections sont maintenant attendues entre le 23 novembre et le 14 décembre 2008, selon le calendrier encore provisoire fixé par la CENI. Présidée par un animateur influent de la société civile, Ben Sekou Sylla, la commission électorale a commencé ses travaux en étroite collaboration avec les services du ministère de l'Intérieur comme le prévoit la loi, et avec le soutien essentiel de l'UE et du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) qui financent un projet d'appui aux élections législatives.³⁶

Le rôle de la CENI et les innovations dans le processus électoral, telles que l'enregistrement des données biométriques et la distribution prévue de cartes d'électeurs avec photographies, font espérer la tenue

d'élections législatives crédibles. Avec l'arrivée des kits de matériel électronique devant servir au recensement des électeurs par les 978 commissions administratives de révision des listes électorales (CARLE) et le lancement des sessions de formation des agents techniques qui seront déployés sur le terrain, l'organisation des élections est enfin entrée dans sa phase opérationnelle en mai.³⁷

Ces élections législatives représentent une étape essentielle du démantèlement du système Conté par la voie démocratique. Pour y arriver, il faut une mobilisation continue des partenaires extérieurs afin de boucler le financement des élections – 45 milliards FG (\$10 millions) manquaient toujours selon le gouvernement en mai.³⁸ Une mobilisation de tous les acteurs guinéens, notamment de la société civile et des médias, pour mener des activités de sensibilisation et d'éducation citoyenne des électeurs partout sur le territoire est également nécessaire. Les associations de femmes doivent être encouragées à engager des négociations avec les partis politiques en vue de la présentation d'un grand nombre de candidatures féminines sur les listes.

Le limogeage de Kouyaté et la nomination à sa place d'un ancien ministre du système Conté font légitimement craindre un gel des promesses de transparence dans la préparation des élections. Les responsables syndicaux et des organisations de la société civile ainsi que les leaders de l'opposition et la communauté internationale ne doivent pas le permettre. Le nouveau Premier ministre doit recevoir au plus tôt un message extrêmement clair de la part des forces vives guinéennes, mais aussi de la CEDEAO, de l'UE, du PNUD, de la France et des États-Unis : toute tentative de pervertir le processus électoral en faveur du camp présidentiel, y compris à travers la nomination de nouveaux préfets, gouverneurs et cadres électoraux du ministère de l'Intérieur, entraînera des conséquences immédiates, notamment le gel de toute l'aide extérieure apportée directement au gouvernement. Les représentations diplomatiques à Conakry doivent aussi renforcer leur soutien aux organisations de la société civile pour les activités de sensibilisation des populations en vue de l'inscription sur les listes électorales et de la participation au vote.

³⁵ La création de la CENI fut le fruit d'un dialogue politique réclamé par l'opposition et exigé par les partenaires extérieurs, notamment l'UE, qui avaient suspendu leur aide au gouvernement guinéen coutumier des fraudes électorales au profit du président Conté et de son parti, le Parti de l'unité et du progrès (PUP). Voir le rapport de Crisis Group, *Le changement ou le chaos*, op. cit. ; et le Briefing de Crisis Group, *Le changement en sursis*, op. cit.

³⁶ Entretien de Crisis Group, Projet d'appui aux élections législatives et président de la CENI, mars 2008.

³⁷ « Lancement en Guinée du programme de formation de 2100 agents techniques et de supervision pour les opérations d'enregistrement des électeurs », communiqué de presse PNUD-Guinée, 28 avril 2008.

³⁸ « Organisation des prochaines législatives : 45 milliards de FG restent à recouvrer », 15 mai 2008, www.guineenews.org.

C. LANCER LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES ÉVÉNEMENTS DE JUIN 2006, JANVIER ET FÉVRIER 2007

« La commission a le mérite d'être née, mais elle n'a pas grandi d'un jour depuis la prestation de serment de ses membres le 31 décembre 2007 ». ³⁹ C'est par ces mots que le président de la commission d'enquête indépendante « chargée de mener les investigations sur les crimes, délits et violations graves des droits de l'homme commis lors des grèves de juin 2006 et de janvier-février 2007 » résumait la situation en mars 2008. ⁴⁰ La commission ne disposait pas à cette date de locaux, ni d'aucun moyen de fonctionnement. Le compte bancaire devant recevoir le budget de 5,459 milliards FG (environ \$1,2 million) prévu pour la commission venait juste d'être ouvert précipitamment par le gouvernement à la veille de la visite d'une délégation de l'UE.

L'UE et la France avaient respectivement annoncé une contribution à hauteur de 110 000 et de 200 000 euros, mais le gouvernement, issu lui-même des événements graves qui font l'objet de cette commission nationale créée par une loi dûment votée par l'assemblée nationale, n'avait pas débloqué la première tranche du budget. C'est le 9 avril 2008 qu'un premier versement de 1,528 milliard FG (environ \$339 000) fut enfin mis à la disposition de la commission, ce qui devait lui permettre de « faire face aux dépenses urgentes telles que la conclusion d'un contrat de bail, l'achat des mobiliers de bureau, les moyens de transport... ». ⁴¹

Le problème de la protection des témoins, des membres de la commission et de leurs familles et celui de l'affectation d'une brigade mixte de gendarmes et de policiers pour mener des enquêtes sur le terrain et procéder à d'éventuelles interpellations n'étaient toujours pas résolus en mai, à la veille du départ de Kouyaté. Disposant d'un mandat d'un an pour mener à terme sa mission, la commission débuta à peine ses activités avec un retard de quatre mois. La tâche est pourtant immense : 2 400 plaintes recueillies à travers le pays au terme d'un travail remarquable effectué par le CNOSCG attendent d'être examinées. La mission est également périlleuse puisque les principaux responsables des massacres de civils pendant les événements de juin 2006, janvier et février 2007 seront surtout à rechercher parmi les éléments de l'armée, de la

gendarmerie et de la police guinéennes, y compris au sein du corps d'élite réputé brutal et intouchable que représente le BASP, la garde présidentielle.

Sur ce front notamment, la volonté politique de l'ancien Premier ministre était en-deçà des attentes. ⁴² À aucun moment, il ne donna le signal qu'il faisait de la mise en place et de l'accomplissement des travaux de la commission d'enquête une de ses priorités. En montrant peu d'empressement à nommer les membres de la commission, puis à la doter des moyens financiers nécessaires, Kouyaté donna à nouveau le sentiment d'avoir oublié les circonstances de sa nomination et la grande détresse des centaines de familles des victimes tuées ou blessées. L'opportunité historique de marquer une rupture dans un pays rongé par l'impunité depuis la Première République de Sékou Touré (1958-1984) en profitant des premiers mois qui ont suivi l'insurrection du début d'année 2007 fut manquée. La commission d'enquête doit cependant s'y atteler et recevoir le soutien fort et public de la communauté internationale.

La deuxième priorité pour les acteurs guinéens et pour la communauté internationale est ainsi d'exiger de Souaré la fourniture effective des moyens financiers, logistiques et sécuritaires (brigade mixte de police et de gendarmerie, protection des membres de la commission et de leurs familles) accordés par la loi à la commission d'enquête indépendante sur les événements de juin 2006, de janvier et de février 2007. Si Kouyaté a montré une volonté politique minimale pour faire avancer ce dossier, il serait illusoire de penser que Souaré, familier du cercle présidentiel, fera preuve volontairement d'une plus grande détermination à permettre à la commission d'identifier les responsables de la répression violente qui a sauvé le pouvoir de Conté. Ce n'est pas une raison pour laisser mourir cette commission, oublier les victimes et faire le lit de règlements de compte futurs en dehors du cadre de la justice.

Les associations de défense des droits de l'homme, les autres acteurs de la société civile, les partis politiques de l'opposition et les autorités religieuses doivent indiquer au nouveau chef de gouvernement qu'ils n'accepteront pas l'impunité et exiger la poursuite des travaux de la commission d'enquête. L'ONU à travers le Haut Commissariat pour les droits de l'homme, l'UE, la France, les États-Unis et les autres partenaires du pays doivent communiquer un message identique au Premier ministre et en faire le deuxième

³⁹ Entretien de Crisis Group, Conakry, mars 2008.

⁴⁰ Sur les circonstances des événements sanglants de janvier et février 2007, voir les rapports de Crisis Group, *Le changement ou le chaos*, op. cit. ; et *Le changement en sursis*, op. cit.

⁴¹ « La commission nationale d'enquête indépendante sera bientôt opérationnelle, dixit Me Mounir, président de la commission », 10 avril 2008, www.guineenews.org.

⁴² Entretiens de Crisis Group, journalistes, militants des droits de l'homme et fonctionnaires internationaux, Conakry, mars 2008.

critère de réévaluation de leur coopération avec le gouvernement, avec l'organisation d'élections crédibles.

D. NEGOCIER LA NEUTRALITE POLITIQUE DES FORCES DE SECURITE

Rien n'illustre plus le retour du système Conté que les mutineries des 21 et 23 mai, où des soldats mécontents ont à nouveau pris le pays en otage pour satisfaire leurs revendications catégorielles dans l'impunité la plus totale. Sous le gouvernement de consensus, les soldats durent accepter de payer 60 pour cent du prix de marché pour le sac de riz contre moins de 10 pour cent auparavant. Ils reçurent aussi chacun en compensation une première tranche de 1 million FG (environ \$222) d'arriérés de primes au début de l'année 2008, puis une deuxième en vertu d'un accord obtenu avec le ministère de la Défense qui devait leur verser en tout 7 millions FG (environ \$1 550).⁴³ Le retard dans le versement du solde des primes promises déclencha un nouveau mouvement d'humeur des militaires dans plusieurs camps le 26 mai et la « prise en otage » du chef d'état-major adjoint de l'armée, le général Moussa Sampil, venu négocier avec les mutins.

Comme en mai 2007, Conté décida de sacrifier son deuxième ministre de la Défense en un an, le général Bailo Diallo limogé le 27 mai, et de promettre le paiement des primes réclamées par les soldats et la libération de militaires qui étaient détenus depuis un an sur l'île de Kassa au large de Conakry.⁴⁴ Il s'en est sorti une nouvelle fois en cédant aux revendications des hommes de troupe qui constituent le socle de son pouvoir. Cette méthode ne peut cependant représenter une solution durable à la mauvaise gestion de l'armée guinéenne. Un dialogue politique doit également être ouvert avec le leadership militaire, de sorte que les forces de sécurité cessent de se comporter comme le dernier rempart de la dictature et accompagnent la transition démocratique.

Les mesures prises par Conté, plutôt que de jeter les bases d'une solution viable, ont incité les policiers et les douaniers à suivre l'exemple des militaires. Le 16

juin, des policiers mécontents qui réclamaient 600 000 CFAs (\$136) de primes et des promotions ont tiré en l'air et séquestré le directeur de la police nationale pendant plus de 24 heures. Le même jour, les agents des douanes déclenchaient une grève pour les mêmes raisons. Ces mouvements d'humeur devenus récurrents ont rajouté au sentiment d'insécurité dans le pays.

Il n'existe pas d'alternative à moyen terme à une profonde réforme de l'armée et de l'ensemble du secteur de la sécurité impliquant une assistance extérieure de la CEDEAO et d'autres partenaires. À court terme, le gouvernement Souaré doit sortir la discussion du statut, des primes et des avantages des militaires du cercle restreint du président Conté, des chefs de l'armée et du ministre de l'Économie, et associer les partis politiques et la société civile à une négociation sur la neutralité politique de l'armée pendant les élections et la conduite des enquêtes sur les crimes commis en 2006 et 2007 contre la mise en place d'un plan de revalorisation et de réhabilitation de l'institution militaire.⁴⁵ La CEDEAO doit encourager les autorités guinéennes dans cette direction.

Le nouveau gouvernement doit enfin être mis sous pression par la France, les États-Unis et l'ensemble des bailleurs de lancer une enquête sur l'infiltration présumée des forces de sécurité et de la garde présidentielle par des réseaux transnationaux de trafiquants de drogue, et de développer un plan convainquant de lutte contre le trafic et de poursuite des trafiquants. Ce serait le meilleur moyen de démentir ou d'accréditer les graves soupçons sur l'existence d'un axe de la cocaïne utilisant les moyens de l'État dans lequel seraient impliqués des individus proches du président. La criminalisation de l'État est un obstacle évident à tout changement politique et démocratique et une menace pour l'ensemble de l'Afrique de l'ouest. Elle doit maintenant figurer dans le dialogue politique entre la Guinée et ses partenaires extérieurs.

⁴³ Des tirs à l'intérieur du camp militaire Alpha Yaya Diallo de Conakry situé près de l'aéroport ont été entendus le 26 mai, puis à Kindia et N'zérékoré en province, semant la panique et rappelant l'épisode de mai 2007 lorsque les soldats mécontents avaient tiré en l'air pendant plusieurs jours et nuits, faisant des victimes de balles perdues parmi les civils, et avaient aussi pillé des magasins. « Des tirs au camp Alpha Yaya Diallo de Conakry », 26 mai 2008, www.guineenews.org.

⁴⁴ « Le gouvernement accède à certaines demandes des mutins », 27 mai 2008, www.guineenews.org.

⁴⁵ Une femme a été tuée le 26 mai dans la ville de Kindia où les militaires mécontents ont tiré au sein et en dehors de leurs camps et on signalait au moins deux autres morts et 22 blessés à la suite de cette mutinerie. « Morts, vols et pillages : que veulent nos soldats », 27 mai 2008, www.guineenews.org; et « Bruits de botte dans les casernes : le général de brigade Baïlo Diallo limogé ! », 27 mai 2008, www.lediplomateguinee.info.

IV. CONCLUSION

L'incertitude politique est la norme en Guinée depuis maintenant cinq ans. Elle fut d'abord liée à la crainte suscitée à partir de 2003 par la dégradation de l'état de santé du président Conté dans un contexte de faiblesse des institutions, d'instabilité régionale et d'imprévisibilité de l'attitude d'une armée traversée par des divisions de nature ethnique et générationnelle. Conté résista bien à la maladie et aux menaces d'insécurité provenant de ses frontières avec le Liberia, la Sierra Leone et la Côte d'Ivoire, mais son troisième mandat se révéla une catastrophe économique et sociale comme on pouvait le pronostiquer.

Le réveil de la société civile en général et des syndicats en particulier provoqua les grèves générales et les manifestations d'ampleur inédite en janvier et février 2007. Mais quinze mois après cette insurrection et l'avènement d'un gouvernement « de consensus » prometteur, le pays revint à la case départ. La nomination

d'un nouveau Premier ministre qui faisait partie du système Conté fait peser des risques réels sur la possibilité d'une transition politique, d'une lutte contre l'impunité pour les massacres de civils l'an dernier et même sur la paix dans les casernes comme en témoigne la révolte des soldats ponctuée de tirs en l'air terrorisant la population les 26 et 27 mai 2008.

Relancer l'espoir du changement tout en préservant la paix et l'unité du pays exige des acteurs sociaux et politiques guinéens une difficile combinaison de détermination, de cohésion et de réalisme, et de la communauté internationale un choix clair en faveur d'une neutralisation progressive mais irréversible du régime Conté. À court terme, la préservation de l'intégrité du processus électoral et la poursuite résolue des travaux de la commission d'enquête indépendante sur les événements de juin 2006, janvier et février 2007 sont prioritaires.

Dakar/Bruxelles, 24 juin 2008

ANNEXE A
 CARTE DE LA GUINÉE



ANNEXE B

LISTE DES ACRONYMES

AGP	Agence guinéenne de presse
BASP	Bataillon autonome de la sécurité présidentielle
BCRG	Banque centrale de la République de Guinée
CARLE	Commissions administratives de révision des listes électorales
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CENI	Commission électorale nationale indépendante
CMRN	Comité militaire de redressement national
CNC	Conseil national de la communication
CNOSCG	Conseil national des organisations de la société civile de Guinée
CNTG	Confédération nationale des travailleurs de Guinée, une centrale syndicale
FMI	Fonds monétaire international
FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
ONSLG	Organisation nationale des syndicats libres de Guinée
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PPTE	Programme de réduction de la dette des pays pauvres très endettés initié par le FMI et la Banque mondiale
PUP	Parti de l'unité et du progrès, le parti du président Conté, actuellement au pouvoir
RTG	Radio et télévision guinéenne
UDTG	Union démocratique des travailleurs de Guinée
UE	Union européenne
USTG	Union syndicale des travailleurs de Guinée